

L'Europe soutient la recherche et l'innovation

Entre 2014 et 2020, l'Europe va distribuer près de 80 milliards d'euros aux entreprises des 28 Etats membres. Une manne dans laquelle les entreprises belges pourront puiser à conditions qu'elles soient innovantes et que leur projet séduise les évaluateurs. Présentation de trois aides susceptibles de vous intéresser.

Lorsque l'on évoque le mot «aides», la plupart des entreprises entendent «course d'obstacles» et si on ajoute «européennes», l'écueil devient quasi insurmontable. Pourtant, de réelles opportunités existent pour les entreprises de grappiller quelques financements nécessaires à leur R&D et à leur croissance. D'autant que pour traduire le jargon et la complexité des institutions européennes, des structures facilitatrices existent: les points de contacts nationaux ou NCP. Ces NCP sont présents à Bruxelles (impulse.brussels), en Wallonie (UWE) et en Flandre (IWT). «Notre but est de jouer l'intermédiaire entre les entreprises et l'Europe, souligne Tania Van Loon, coordinatrice de NCP Brussels. Nous ciblons les entreprises qui peuvent potentiellement s'inscrire dans l'un ou l'autre programme et répondons à celles qui sont intéressées. A toutes, nous apportons notre expertise et nos conseils. Il ne suffit pas d'avoir une idée géniale, encore faut-il rédiger et présenter un bon projet qui soit remarqué et retenu par les évaluateurs. Nous ne rédigeons pas à la place des candidats mais nous intervenons afin de rendre leur demande plus attractive.»



BELGA IMAGE

Près de 80 milliards disponibles

Fin 2013, l'Europe a lancé son nouveau programme de financement pour la recherche et l'innovation baptisé Horizon 2020 (huitième programme-cadre). Il vise pour l'essentiel à créer de l'emploi et de la croissance ainsi qu'à assurer la compétitivité globale de l'Europe en s'appuyant notamment sur les PME. A ces fins, il est doté d'un budget de près de 80 milliards d'euros pour la période

2014-2020. «Ce programme concerne aussi bien les grandes entreprises que les TPE, poursuit Tania Van Loon. A l'exception du SME Instrument, les projets subsidiés sont collaboratifs et impliquent en général une dizaine de partenaires provenant d'une demi-douzaine d'Etats membres. L'accent est mis sur les grands enjeux sociétaux tels que la santé, la sécurité alimentaire, l'énergie, etc.»

La participation des entreprises à ces projets européens se révèle bénéfique à plus d'un égard. Pour preuve, le témoignage de deux entreprises bruxelloises. Fondateur et CEO d'Obelis European

Authorized Representatives Center, bureau d'expertise spécialisé dans le domaine réglementaire européen, Gideon Elkayam pointe deux avantages: «Cela nous offre d'abord l'opportunité de revoir en profondeur nos structures organisationnelles et de les améliorer; ensuite, cela nous permet d'associer notre société à des projets innovants». Pour Benoît Liégey, chef du département Evaluation durable chez RDC Environment, PME spécialisée dans l'évaluation des impacts environnementaux, économiques et sociétaux, le projet Horizon 2020 «permet de valoriser notre expertise sur l'évaluation et l'agrégation des trois piliers de la durabilité et d'améliorer les services que nous proposons à nos clients».

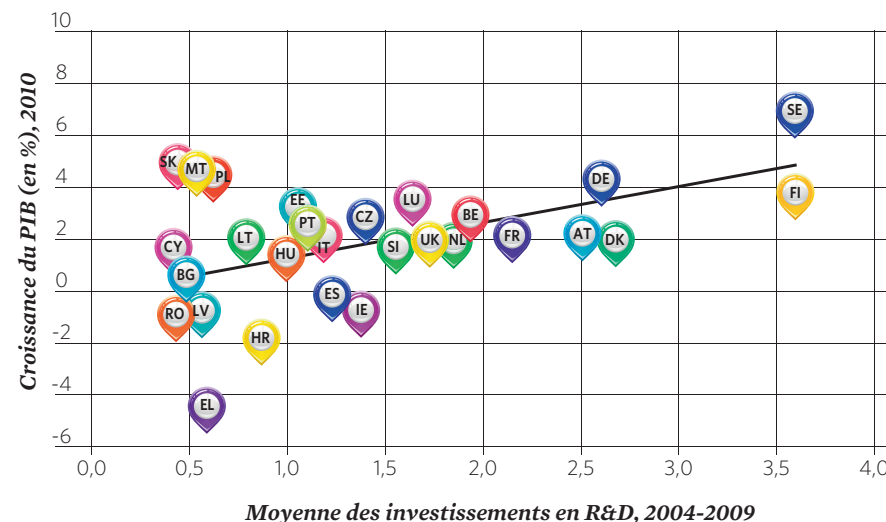
1. Future Internet

Le partenariat public-privé Future Internet (FI-PPP) est un appel à propositions qui vise à promouvoir l'innovation par Internet. Il a pour objectif d'accélérer le développement et l'adoption de nouvelles technologies liées à Internet en Europe, de booster le marché européen des infrastructures intelligentes et d'augmenter l'efficacité de tout *process* grâce à Internet. Le FI-PPP s'adresse aux secteurs du transport, de la santé et de l'énergie pour autant que les entreprises proposent des modèles économiques novateurs dans ces secteurs. Sont ciblées des PME et des entrepreneurs web ayant développé une application ou un service très innovant dans le domaine des médias, de la santé, des villes intelligentes, de l'ICT ou de la production.

Dans la pratique, un appel à propositions lancé début 2014 a permis de sélectionner 16 consortiums d'entreprises

INVESTIR EN R&D FAIT PARTIE DE LA SOLUTION POUR SORTIR DE LA CRISE

SOURCE: DG RESEARCH & INNOVATION - EUROSTAT



qui organiseront au cours du second semestre 2014 un appel à propositions pour les PME. Impliqué dans quatre consortiums, le centre de recherche et incubateur belge iMinds est un partenaire majeur du FI-PPP. Il fournira au cours des deux prochaines années un accès à plus de 20 millions d'euros de financement. Le premier appel à propositions sera ouvert en octobre de cette année. Le 30 septembre prochain, iMinds et l'IWT, organisent avec le soutien d'impulse.brussels une session d'information à Bruxelles (www.iminds.be).

2. SME Instrument

L'appel à propositions SME Instrument assiste les PME en termes de financement (jusqu'à 2,5 millions d'euros), d'accompagnement et de mentorat. Les critères sont assez sélectifs et visent la mise sur le marché d'innovations. Ce programme est spécifiquement destiné aux PME à forte croissance, très innovantes et qui proposent des innovations abouties ayant un impact potentiel de niveau européen ou international. Il ne s'adresse pas a priori aux start-up.

Baptisé Horizon 2020, le nouveau programme européen de financement pour la recherche et l'innovation met l'accent sur les grands enjeux sociétaux tels que la santé, la sécurité alimentaire, l'énergie, etc.

Le budget de ce programme pour 2014 et 2015 s'élève à 90 millions d'euros.

Treize secteurs ont été retenus: nanotechnologie, recherche spatiale, recherche clinique pour la validation de dispositifs de diagnostic et biomarqueurs, production alimentaire durable, croissance bleue (croissance durable dans les

secteurs marin et maritime), systèmes énergétiques *low carbon*, transport vert et intégré, éco-innovation et approvisionnement en matières premières durables, infrastructure urbaine, processus industriels utilisant les biotechnologies, applications d'e-gouvernement mobiles, innovation de modèles économiques de PME.

3. Energy Efficiency Research & Innovation

Doté d'un budget de près de 22 millions d'euros en 2015 (1,5 à 5 millions d'euros par projet), cet appel à proposition est destiné aux PME et grandes entreprises ayant développé une expertise en matière d'amélioration de performances énergétiques. Trois domaines sont concernés. D'abord, l'optimisation en temps réel de la demande, du stockage et de la fourniture d'énergie au niveau d'ensembles de bâtiments (au moins trois bâtiments différents) en utilisant des systèmes de gestion de l'énergie intelligents, dont l'objectif est de réduire la différence entre la demande maximum durant la nuit, afin de réduire les coûts énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, la création d'écosystèmes IT qui développeront des services et des applications utilisant l'information générée par les consommateurs d'énergie, via les médias sociaux, par exemple, ou captées par des senseurs tels que des *smart meters*. Enfin, l'amélioration de l'efficacité des systèmes de chauffage et de refroidissement urbain, incluant un ou plusieurs des aspects suivants: systèmes de nouvelle génération, réduction des pertes dans les systèmes de distribution de chaleur, systèmes de contrôle intelligents, systèmes de récupération de la chaleur à basse température. Cet appel est ouvert à partir du 10 décembre prochain.

© GUY VAN DEN NOORTGATE

www.ncpbrussels.be
www.ncpwallonie.be
www.iwt.be